PERISCOOP

Soirperiscoop@yahoo.fr

Dimanche 29 janvier 2017 - Page 2

Quand on est juge et partie...

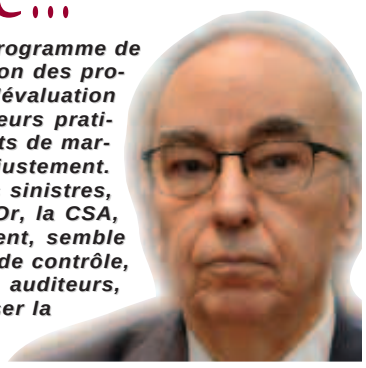

La Commission de supervision des assurances (CSA) a retenu dans son programme de contrôle pour 2017, une opération d'évaluation des méthodes de détermination des provisions techniques des sociétés d'assurances. C'est-à-dire, les méthodes d'évaluation des sinistres à payer. Il faut noter dans ce contexte que beaucoup d'assureurs pratiquent des prix en dessous du prix de revient pour pouvoir préserver des parts de marché. Et ils maquillent leurs bilans en trichant sur les provisions techniques justement. Cela se traduit dans l'économie réelle par les retards de remboursement des sinistres, étant donné que ces assureurs n'ont pas une assise financière suffisante. Or, la CSA, qui devait agir avec fermeté puisque cela menace le système d'effondrement, semble s'accommoder de la situation. C'est que pour les besoins de cette opération de contrôle, elle a demandé aux compagnies d'assurances de choisir elles-mêmes leurs auditeurs, en ne précisant même pas leurs domaines de compétence. Comme pour laisser la porte ouverte à la complaisance...

DIGOUTAGE

Par Arris Touffan

Affidés

A une rencontre nationale des élus du FFS, Ali Laskri a prononcé la phrase cinglante suivante : «Le mauvais temps a mis à nu une rhétorique creuse des chiffres ronflants des postes destinés à assainir dans les caisses les affidés, barons criminels de la corruption qui gangrènent le pays.»

Je la reprends à cause d'un mot qu'on entend rarement, a fortiori dans la bouche d'un politique. C'est le mot «affidés». C'est un vocable qui désignait, à l'origine, des gens à qui on peut se fier. Mais l'évolution du langage, notamment politique, lui a octroyé un sens nouveau. L'affidé est un peu une ouaille d'un gourou ou l'esclave consentant et intéressé d'un maître. Ça cadre parfaitement avec la faune qui grenouille dans le marigot. Bravo pour la trouvaille !

A. T.

digoutagesoir@yahoo.fr

Les Chinois en force

Le ministère de l'Habitat vient de rendre publique la liste des entreprises présélectionnées qui pourront postuler pour les études ou la réalisation d'habitats intégrés de 2 000 à moins de 5 000 logements. Dans cette liste, on remarque la présence en force des entreprises chinoises et turques. Par ailleurs, deux entreprises syriennes ont pu décrocher la présélection.

Le choix de la Direction RND

De source bien informée, la direction du RND a désigné les deux membres du gouvernement, en l'occurrence M. Mebarki Mohamed, ministre de la Formation professionnelle, et M. Tayeb Zitouni, actuel ministre des Moudjahidine, pour conduire la liste RND à Oran aux prochaines élections législatives.

M. Mebarki Mohamed a été choisi comme tête de liste pour mener à bien cette mission.

L'École d'hôtellerie et de restauration d'Oran

On apprend que les gros œuvres de la prochaine Ecole supérieure d'hôtellerie et de tourisme sont presque finis. Installée à Oran, cette école va permettre aux futurs bacheliers de l'ouest du pays de réaliser leur rêve. A noter également que cette infrastructure de la SIH (Société d'investissement hôtelier) a déjà eu, avant la fin des travaux de réalisation, le parrainage académique de la prestigieuse Ecole d'hôtellerie et de restauration de Lausanne.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que l'Algérie est suffisamment dotée de matériel et d'équipements comme l'a déclaré le ministre de la Santé ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Pensez-vous que le paiement électronique va s'accélérer durant l'année 2017 ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	S. OPINION :
18%	77,4%	4,6%

SOIT DIT EN PASSANT

Ces Algériennes qui préfèrent le célibat !

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr

Il est des jours comme ça où je ne comprends rien aux calculs statistiques et aux lectures teintées de subjectivisme que l'on en fait. Selon une information émanant de l'Institut national des statistiques dont personne ne doute de la compétence, sur 18 millions de femmes, 11 millions seraient célibataires en Algérie.

Dans un témoignage paru fin décembre dans la presse, le directeur de la population au ministère de la Santé explique la hausse des naissances en Algérie par, entre autres, une amélioration des conditions de vie dont un meilleur accès au logement, plus d'emplois et un apaisement sur le plan sécuritaire. Selon lui, les femmes dans ce contexte, désormais rassurant, se marieraient à un âge mieux indiqué pour procréer.

De 2000 à 2015, les naissances seraient passées de 600 000 à 1 million. Un besoin, sans doute naturel, de s'accoupler serait à l'origine de ce bond fulgurant du taux de natalité. Tenter de réguler des naissances n'est plus aussi aisé que dans les années soixante-dix. Aujourd'hui, la religion a pris une telle place dans le quotidien des Algériens et fabriqué tellement de tabous que la moindre allusion à la question ne serait autorisée que si la bigoterie sociale et au sein des institutions avait son mot à dire et ses règles à imposer. Mais revenons à ces 11 millions de femmes célibataires dont 5 millions auraient dépassé la trentaine et auxquelles viendraient chaque année se greffer 200 000 autres.

La remarque spontanée qui me vient à la lecture des deux déclarations c'est qu'elles se contredisent. L'une parle d'amélioration des conditions de vie dont le logement, et l'autre, plus proche de la réalité, dit que ce qui empêche les femmes de se marier ce sont, en dehors du fait que ces dernières soient devenues plus exigeantes à l'égard de la vie maritale et du conjoint hypothétique, tous les problèmes qui pèsent sur leur quotidien comme le logement ou l'emploi. Lequel des deux organismes, algériens tous les deux, est le plus fiable ? Quelqu'un pourrait-il nous dire où le ministère de la Santé est allé chercher toutes ces naissances quand près des deux tiers des femmes refusent de se marier ?

M. B.